france•tv •1•2•3•4•5•Ô

Rapport annuel 2017

VOLET FINANCIER

SOMMAIRE

1. CHIFFRES CLES
2. RESULTATS FINANCIERS
3. COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE

1. CHIFFRES CLES

1. CHIFFRES CLES

1.1. RESSOURCES

Recettes brutes (M€)	Réel 2016	Réel 2017	Ecart
Concours publics	2 510,2	2 548,1	+38,0
dont contribution à l'audiovisuel public	*2 371,1*	*2 383,7*	*+12,6*
dont TOCE	*139,1*	*164,4*	*+25,3*
Publicité et parrainage	345,0	348,4	+3,3
Autres recettes	16,5	17,5	+0,9
Total recettes brutes	**2 871,8**	**2 914,0**	**+42,2**

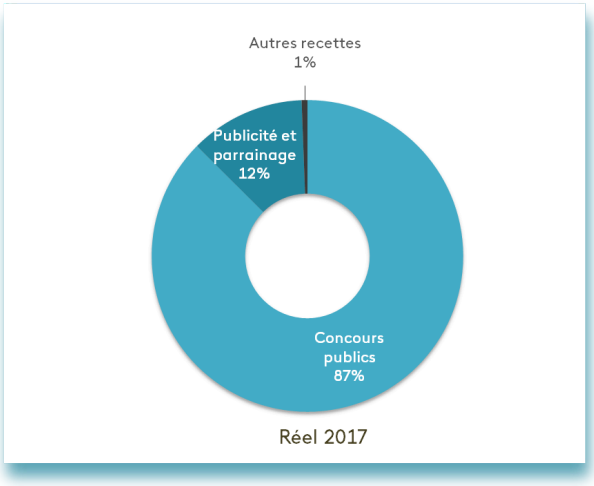

1.2. COUT DE GRILLE

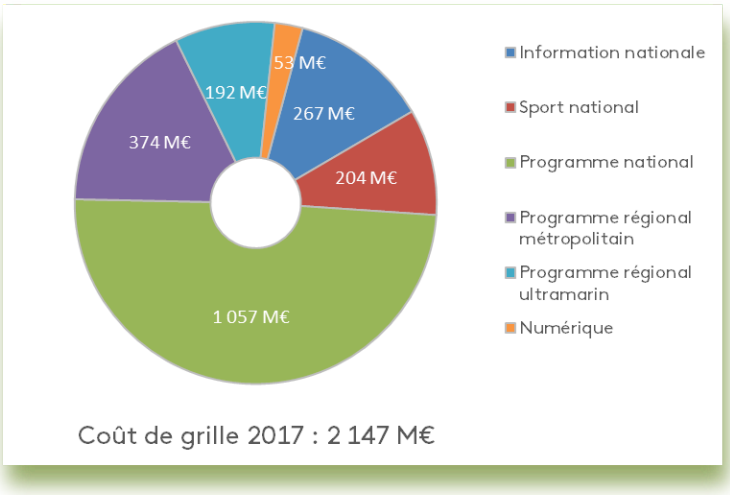

1.3. ENGAGEMENTS DANS LA CREATION AUDIOVISUELLE

Le niveau d'investissements est égal à 421 M€ en 2017.

1.4. RESULTAT

France Télévisions affiche un résultat net 2017 bénéficiaire pour la troisième année consécutive.

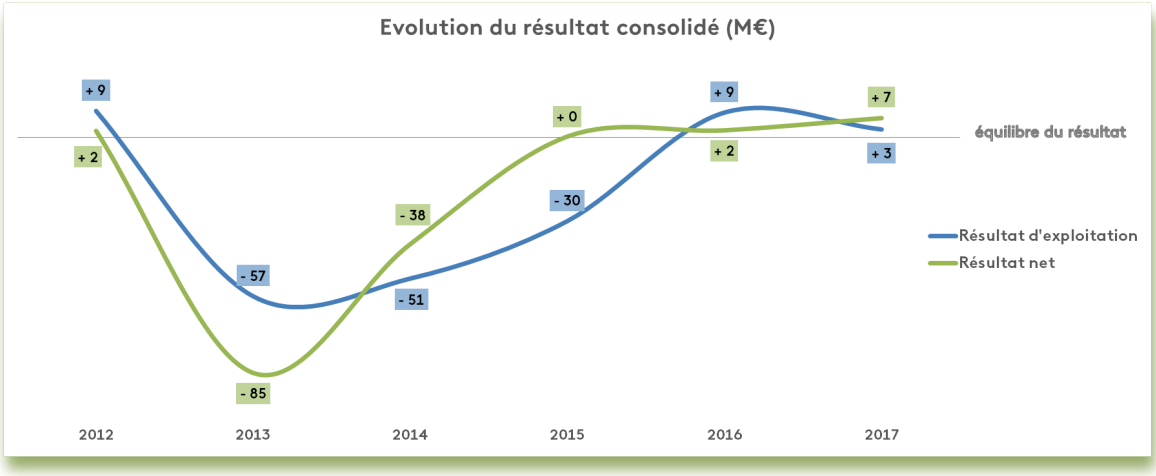

1.5. EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

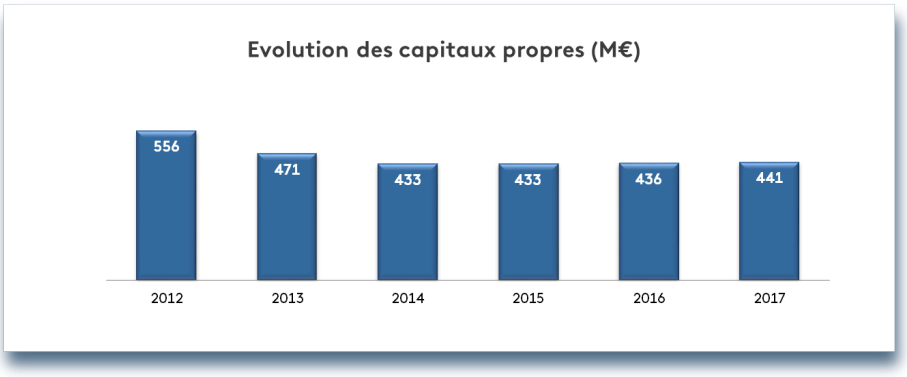

1.6. EFFECTIFS

France Télévisions SA poursuit l'optimisation de son organisation avec un niveau d'effectifs ramené à 9 842 ETP moyens annuels (équivalents temps plein) en 2017, stable par rapport à 2016 (avec l'intégration en année pleine de la chaîne franceinfo) et en diminution de 648 ETP par rapport à 2012 (soit -6 %).

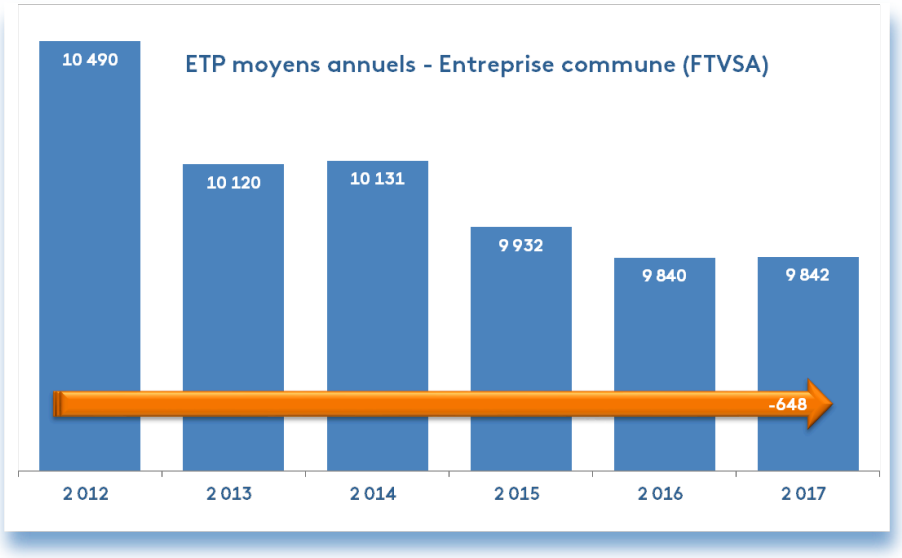

Les effectifs du groupe sont de 10 453 ETP moyens annuels en 2017.

2. RESULTATS FINANCIERS

2. RESULTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du groupe

L'organisation du groupe France Télévisions a été modifiée par la loi 2009 – 258 du 5 mars 2009 relative à la communication audiovisuelle et au nouveau service public de la télévision qui a organisé le transfert à la société France Télévisions de l'ensemble des biens, droits et obligations des sociétés France 2, France 3, France 4, France 5 et Réseau France Outre-mer dans le cadre d'une fusion-absorption réalisée du seul fait de la loi, prenant effet à la date du 1er janvier 2009.

Par ailleurs, cette même loi, dans son article 28, a instauré la disparition de l'essentiel de la publicité commerciale sur les antennes entre 20 heures et 6 heures du matin.

2.1. PRINCIPAUX INDICATEURS

M€	2017	2016
Chiffre d'affaires	**3 107,2**	**3 054,2**
Résultat d'exploitation	2,8	8,8
Résultat financier	-1,1	-1,1
Résultat courant	1,7	7,8
Résultat exceptionnel	4,5	-0,7
Impôts	-0,6	-0,2
Résultat net part du groupe	**6,8**	**2,4**
Capacité d'autofinancement	**119,7**	**162,9**

2.2. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT PAR NATURE

Produits

Par rapport à l'année précédente, le chiffre d'affaires (3 107 M€) progresse de 53 M€ (+1,7%) avec une augmentation de 38 M€ des ressources publiques (soit +1,5 %), qui sont par ailleurs en ligne avec le montant inscrit au budget.

Les recettes réalisées par les régies pour le compte d'autres médias hors groupe s'élèvent à 30 M€, en forte augmentation de 6 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires relatif aux autres activités comprend principalement le chiffre d'affaires des activités de diversification (notamment les revenus liés à la distribution de droits audiovisuels aux sous-licences de droits sportifs ainsi que des prestations techniques), les activités de diversification des régies Outre-mer, et enfin des refacturations hors groupe au titre de la diffusion numérique (GR1 et ROM 1).

Le chiffre d'affaires net (3 089 M€) intègre la variation des produits constatés d'avance, correspondant à la quote-part de redevance affectée au financement des droits sportifs des Jeux olympiques. Il est quasiment identique à celui de l'exercice 2016 (3 091 M€).

Au chiffre d'affaires s'ajoutent les autres produits d'exploitation pour un montant de 108 M€ au 31 décembre 2017 contre 124 M€ au 31 décembre 2016. Ils comprennent en particulier des reprises de provisions, notamment sur les programmes et les litiges salariés.

Charges

Les charges d'exploitation s'établissent à 3 194 M€ pour 3 206 M€ en 2016, soit une diminution de 12 M€ (-0,4 %).

Le coût des programmes achetés s'élève à 1 078 M€, en légère diminution de 19 M€ par rapport à 2016, soit -1,7 %.

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 556 M€, en hausse de 9 M€ par rapport à 2016, soit +1,7 %.

Les charges de personnel augmentent de 1,3 %.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 116 M€, inférieures à celles de 2016 (136 M€). Cette diminution est principalement liée au reclassement, sur l'exercice 2017, des dotations aux amortissements des actifs de programmes produits par la société MFP pour les chaînes de France Télévisions en variation de stocks de programmes, en cohérence avec la présentation également en stocks des programmes des chaînes du groupe France Télévisions.

Les dotations aux provisions (57 M€) sont en diminution de 4 M€ par rapport à l'année précédente (61 M€). Cette diminution s'explique principalement par une plus faible dotation aux provisions sur stocks de programmes (35 M€ contre 38 M€) et une diminution de la dotation de la provision pour dépréciation des parts de coproduction des filiales cinéma (0,2 M€ contre 3 M€).

M€	2017	2016
Coûts des programmes achetés	1 077,7	1 096,7
Autres achats et charges externes	555,5	546,3
Impôts et taxes	213,6	212,5
Charges de personnel	1 009,2	996,4
Dotations aux amortissements	115,8	136,3
Dotations aux provisions	56,6	60,6
Autres charges d'exploitation	165,7	157,0
Total charges d'exploitation	**3 194,2**	**3 205,8**

Résultat

Le résultat d'exploitation de l'année 2017 est en conséquence un bénéfice de 2,8 M€, en diminution de 6 M€ par rapport à 2016.

Le résultat financier est identique à celui de l'exercice 2016 et s'établit à -1,1 M€. Le résultat exceptionnel s'élève à +4,5 M€. Il intègre principalement des produits de cessions d'éléments d'actifs pour +3,2 M€.

Le résultat des sociétés mises en équivalence, égal à +1,3 M€, intègre les quotes-parts de résultat des participations du groupe.

Du fait de ces éléments, le résultat avant impôts affiche un bénéfice de 7,4 M€, contre un bénéfice de 2,6 M€ en 2016.

Le résultat net 2017 du groupe est positif (+6,8 M€), contre un bénéfice de 2,4 M€ en 2016.

2.3. ANALYSE DE L'ACTIVITE

Coût de grille - M€	2017	2016	Variation 2017/2016	Variation en % 2017/2016
Information nationale	266,5	242,3	+24,2	+10,0%
Sport national	203,9	201,5	+2,4	+1,2%
Programme national	1 057,5	1 050,2	+7,3	+0,7%
Programme régional métropolitain	374,2	366,2	+8,0	+2,2%
Programme régional ultramarin	192,0	190,2	+1,8	+0,9%
Numérique	53,3	50,5	+2,8	+5,5%
France Télévisions	**2 147,4**	**2 100,9**	+46,5	**+2,2%**

Le coût de grille consolidé du groupe s'élève à 2 147 M€, net des reprises de provisions et produits constatés d'avance sur les droits sportifs, en augmentation de +2,2 % par rapport à l'exercice 2016.

2.4. BILAN, TRESORERIE, FINANCEMENT

Compte tenu du niveau de résultat, les capitaux propres du groupe s'établissent à 441 M€ au 31 décembre 2017.

La capacité d'autofinancement (+119,7 M€), en diminution de 43,2 M€ par rapport au 31 décembre 2016, a néanmoins permis le financement des flux d'investissements réalisés en 2017 (111,6 M€ contre 142 M€ en 2016).

La diminution de la capacité d'autofinancement entre 2017 et 2016 s'explique pour partie par le reclassement, sur l'exercice 2017, des dotations aux amortissements des actifs de programmes produits par la société MFP pour les chaînes de France Télévisions en variation de stocks de programmes, en cohérence avec la présentation également en stocks des programmes des chaînes du groupe France Télévisions. Parallèlement, les programmes ne sont plus présentés en investissements mais en stocks.

La variation du besoin en fonds de roulement entraîne une génération de trésorerie de 53,4 M€ sur l'exercice 2017.

Le solde de la capacité d'autofinancement après financement des investissements de l'année (+6,9 M€) ainsi que la variation conjoncturelle du besoin en fonds de roulement, générant au 31 décembre 2017 une trésorerie de +53,4 M€, permettent au groupe non, seulement d'assurer les remboursements d'emprunt mais également d'améliorer sa trésorerie nette qui s'établit à +41,1 M€ au 31 décembre 2017 (contre -2 M€ au 31 décembre 2016).

M€	2017	2016
Capacité d'autofinancement	**119,7**	**162,9**
Variation du besoin en fonds de roulement	52,2	10,7
Investissements Programmes (hors Télévisions)	-35,7	-54,3
Investissements Autres	-75,9	-87,7
Cash flow libre	**60,3**	**31,6**
Variation de Trésorerie	**43,1**	**16,5**

3. COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE

Sommaire

	Pages
I. Bilan	**3**
II. Compte de résultat	**6**
III. Tableau des flux de Trésorerie	**8**
IV. Annexe	**10**

I. Bilan

Bilan Actif

BILAN CONSOLIDE - ACTIF

en millions d'euros	notes n°	Exercice clos au 31/12/2017 Brut	Amort & Prov	Net	31/12/2016 Net
Immobilisations incorporelles	***3.2.1.***	**1 016,0**	**-892,3**	**123,7**	**122,1**
Productions et coproductions		770,4	-713,8	56,6	59,0
Autres immobilisations incorporelles		245,6	-178,5	67,1	63,0
Immobilisations corporelles	***3.2.1***	**1 280,5**	**-858,9**	**421,6**	**425,8**
Terrains & constructions		409,4	-176,4	233,0	238,8
Autres immobilisations corporelles		871,1	-682,5	188,6	187,0
Immobilisations financières	***3.2.1.***	**41,3**	**-1,2**	**40,1**	**40,8**
Titres mis en équivalence	***3.1.5.***	24,4	0,0	24,4	25,4
Autres immobilisations financières	***3.2.3.***	16,9	-1,2	15,7	15,4
ACTIF IMMOBILISE	***3.2.2. & 3.3.2.***	**2 337,8**	**-1 752,4**	**585,4**	**588,7**
DROITS DE DIFFUSIONS ACQUIS		**816,0**	**-43,2**	**772,7**	**780,5**
Stocks		19,6	-1,2	18,4	10,1
Clients		233,3	-15,0	218,2	202,0
Autres débiteurs		188,7	-8,7	180,0	157,4
Trésorerie		41,8	0,0	41,8	29,6
ACTIF CIRCULANT	***3.2.5. & 3.2.6***	**483,4**	**-24,9**	**458,5**	**399,1**
Comptes de régularisation	***3.2.11.***	80,2	0,0	80,2	73,6
dt impôts différés		*0,0*	*0,0*	0,0	*0,0*
TOTAL ACTIF		**3 717,4**	**-1 820,6**	**1 896,8**	**1 842,0**

Bilan Passif

france•tv

BILAN CONSOLIDE - PASSIF

en millions d'euros	*note n°*	**31/12/2017**	**31/12/2016**
Capital social		346,1	347,5
Réserves		88,0	85,5
Résultat de l'exercice-part du groupe		6,8	2,4
Capitaux propres du groupe	***3.2.7.***	**441,0**	**435,5**
Intérêts minoritaires		0,0	0,0
Fonds propres de l'ensemble	***3.2.7.***	**441,0**	**435,5**
Provisions pour risques et charges	***3.2.8.***	**206,4**	**209,3**
Dettes financières	***3.2.9.***	88,9	135,6
Dettes fournisseurs	***3.2.10.***	675,2	604,8
Autres créditeurs	***3.2.10.***	425,1	415,5
Dettes		**1 189,2**	**1 155,9**
Comptes de régularisation	***3.2.11.***	**60,2**	**41,3**
dt impôts différés		*0,0*	*0,0*
TOTAL PASSIF		**1 896,8**	**1 842,0**

II. Compte de résultat

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE					
			31/12/2017		**31/12/2016**
en millions d'euros	*notes n°*				
Ressources Publiques			2 548,1		2 510,2
Publicité et parrainage			382,1		370,8
Autres			177,0		173,3
Chiffre d'affaires	***3.1.1. & 3.3.1.***		**3 107,2**		**3 054,2**
Chiffre d'affaires constaté d'avance			-18,0		36,5
Chiffre d'affaires net			3 089,2		3 090,7
Autres produits d'exploitation			107,7		123,9
PRODUITS D'EXPLOITATION			**3 196,9**		**3 214,6**
Coûts des programmes achetés			1 077,7		1 096,7
Autres achats et charges externes			555,5		546,3
Impôts et taxes			213,6		212,5
Charges de personnel	***3.1.2.***		1 009,2		996,4
Dotations aux amortissements			115,8		136,3
Dotations aux provisions			56,6		60,6
Autres charges d'exploitation			165,7		157,0
CHARGES D'EXPLOITATION			**3 194,2**		**3 205,8**
RESULTAT D'EXPLOITATION	***3.3.4.***		**2,8**		**8,8**
RESULTAT FINANCIER	***3.1.3.***		**-1,1**		**-1,1**
RESULTAT COURANT			**1,7**		**7,8**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	***3.1.4.***		**4,5**		**-0,7**
PART DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	***3.1.5.***		1,3		-4,4
RESULTAT AVANT IMPOT			**7,4**		**2,6**
Impôts exigibles sur les résultats	***3.1.6.***		-0,6		-0,2
Impôts différés	***3.1.6.***		0,0		0,0
RESULTAT NET AVANT MINORITAIRES			**6,8**		**2,4**
Part des minoritaires			0,0		0,0
RESULTAT NET PART DU GROUPE			**6,8**		**2,4**
Nombre d'actions composant le capital			17 307 000		17 377 000
Résultat par action en euros			0,40		0,14

III. Tableau des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

en millions d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net part du groupe	6,8	2,4
Impact des minoritaires	0,0	0,0
Quote part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-1,3	4,4
Eléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissements et provisions	121,7	159,9
Plus values et moins values sur cessions d'actifs	-3,0	-1,5
Autres éléments	-4,6	-2,4
Capacité d'autofinancement	**119,7**	**162,9**
Variation des droits de diffusions acquis	-1,2	-1,3
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	53,4	12,0
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	**171,9**	**173,6**
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-53,7	-71,6
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-62,8	-69,9
Acquisitions d'immobilisations financières	-0,4	-3,0
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	3,8	0,4
Cessions d'immobilisations financières	1,5	2,0
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	**-111,6**	**-142,0**
Dividendes mis en paiement	0,0	0,0
Variation des capitaux propres	-1,4	0,0
Augmentation des dettes financières	0,0	0,0
Remboursement des dettes financières	-15,7	-15,0
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	**-17,1**	**-15,0**
VARIATION GLOBALE DE LA TRESORERIE NETTE	**43,1**	**16,5**
TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE	-2,0	-18,5
Incidence des variations de périmètre	0,0	0,0
VARIATION DE TRESORERIE	43,1	16,5
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	**41,1**	**-2,0**
trésorerie à l'actif	*41,8*	*29,6*
comptes courants bancaires débiteurs	*0,6*	*31,6*
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	*41,1*	*-2,0*

IV. Annexe

Introduction

Le groupe France Télévisions

La loi sur l'audiovisuel n°2000-719 du 1er août 2000 vise notamment à renforcer la place du secteur public de l'audiovisuel en France.

Pour cela, elle a créé la société holding France Télévisions, société anonyme détenue à 100% par l'Etat. Ce dernier a apporté à la société holding en septembre 2000 l'intégralité des titres des sociétés France 2, France 3 et France 5, puis RFO depuis le 1er juillet 2004, ainsi que toutes les filiales auparavant rattachées aux sociétés nationales de programmes. Elle a donné également à France Télévisions la possibilité de créer des filiales ayant pour objet d'éditer des services de télévision numérique offerts gratuitement aux téléspectateurs.

Cette organisation a été modifiée par la publication de la loi n° 2009 – 258 du 5 mars 2009 relative à la communication audiovisuelle et au nouveau service public de la télévision qui organise le transfert à la société France Télévisions de l'ensemble des biens, droits et obligations des sociétés France 2, France 3, France 4, France 5 et Réseau France outre-mer dans le cadre d'une fusion-absorption réalisée du seul fait de la loi, prenant effet à la date du 1er janvier 2009.

Faits caractéristiques de l'année 2017

Le premier semestre 2017 a principalement été marqué par la couverture des élections présidentielles et législatives, qui a mobilisé de nombreuses ressources internes.

Au cours de cette période, Franceinfo s'est classée première plateforme d'actualité au classement Médiamétrie 3 écrans (ordinateurs, tablettes, smartphones) ce qui est le résultat des nombreux efforts développés par le groupe en faveur de l'information et des nouveaux supports.

Sur les neuf premiers mois de 2017, France Télévisions compte 21 millions de visiteurs uniques sur trois écrans en croissance de 17% et 6,7 milliards de vidéos France Télévisions ont été vues sur tous supports internes et externes, soit une croissance de 47%.

Présentation des comptes

Afin de présenter l'activité de MFP en complète cohérence avec le renforcement de son rôle comme producteur de programmes de télévisions pour le groupe, les actifs de programmes produits par MFP pour les chaînes de France Télévisions ne sont plus présents en immobilisations mais en stock en cohérence avec la présentation également en stocks des programmes des chaînes du groupe (Cf. infra 1.3.6).

Les impacts de ce changement de présentation sont présentés dans les notes 3.1.7, 3.2.1 et 3.2.2 ci-dessous.

Par ailleurs et par respect de la mise en œuvre obligatoire dans les comptes 2017 du règlement 2015-05 de l'ANC du 02 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, les écarts de change ont été classés en résultat opérationnel sur cet exercice (cf. note 3.1.3).

1. Informations relatives aux principes comptables, aux modalités de consolidation, aux méthodes d'évaluation et à la comparabilité des comptes

1.1 Principes comptables

Les comptes consolidés du groupe France Télévisions sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France et notamment avec le règlement n° 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

1.2 Principes de consolidation

1.2.1 Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés significatives dans lesquelles France Télévisions SA exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés significatives dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. Cette méthode consiste à retenir dans les comptes consolidés la part de capitaux propres et de résultat correspondant au pourcentage d'intérêt direct ou indirect détenu par la société mère.

1.2.2 Information sur les méthodes de conversion

Au 31 décembre 2017, il n'existe pas de filiales étrangères dans le périmètre du groupe France Télévisions.

Les états financiers des filiales et les comptes consolidés sont présentés en euros.

1.2.3 Date d'arrêté comptable

La date de clôture des exercices des sociétés consolidées coïncide avec celle de la société mère France Télévisions S.A. Les comptes consolidés au 31 décembre 2017 sont basés sur des comptes sociaux établis à même date.

1.3 Méthodes et règles d'évaluation et de présentation

1.3.1 Valorisation des actifs

Dans le cadre de l'application de la réglementation sur les actifs, le groupe effectue régulièrement une revue d'indices de perte de valeur pouvant affecter ses actifs.

1.3.2 Immobilisations incorporelles

a) Productions et coproductions

Elles regroupent essentiellement les coproductions cinématographiques des filiales France 2 Cinéma et France 3 Cinéma. Leur valeur d'entrée est égale au montant total du contrat de coproduction. Elles sont immobilisées dès la fin du tournage. Elles sont amorties sur une durée de 8 ans de façon dégressive à compter de leur diffusion en salle qui permet de ramener à la fin de la première année d'exploitation des films, la valeur des parts de coproduction à 35% de leur valeur d'entrée.

Elles comprennent également les droits vidéo et musicaux ainsi que des droits de distribution à l'international et des droits sur acquisition de licences de produits dérivés. Ces éléments sont amortis sur des durées comprises entre 1 et 5 ans.

b) Logiciels informatiques

Ils sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire appliqué aux durées d'utilisation (1 an à 10 ans).

Des dépréciations sont, le cas échéant, constituées pour tenir compte de l'obsolescence.

c) Frais de Recherche et Développement

Les frais de recherche et de développement sont pris en charge au cours de l'exercice.

d) Ecarts d'acquisitions

La constitution du groupe France Télévisions n'a pas donné lieu à constatation d'écarts d'acquisitions (Voir note 1.3.1). Lors d'acquisitions ultérieures, des écarts d'acquisitions de faible montant ont été constatés, et ont fait l'objet d'un amortissement immédiat l'année de leur constatation.

1.3.3 Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production. Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés suivant le mode linéaire.

Les durées d'amortissements, basées sur les durées d'utilisation estimées, sont les suivantes :

Gros œuvre	40 ans
Equipements et Aménagements	8 à 25 ans
Installations climatiques	10 ans
Agencements	10 ans
Matériels et mobiliers	3 à 10 ans

1.3.4 Contrats de crédit-bail

Les immobilisations financées en crédit-bail sont comptabilisées à l'actif pour la valeur du bien à la date de conclusion du contrat et amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la durée d'utilisation des immobilisations concernées. La dette correspondante est enregistrée au passif dans les dettes financières ; son montant est progressivement diminué de la fraction des amortissements financiers incluse dans les loyers.

1.3.5 Immobilisations financières

La rubrique « Titres de participation » correspond au prix d'acquisition des titres de sociétés non consolidées. Les titres de participation font l'objet d'une provision si leur valeur d'usage s'avère inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'usage s'apprécie en fonction de la quote-part des capitaux propres détenue en incluant des plus values éventuelles, de l'intérêt que ces sociétés représentent pour le groupe, ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultats.

1.3.6 Droits de diffusions acquis

Ce poste retrace l'ensemble des droits de diffusion, qu'ils soient produits par le groupe, coproduits, produits par des tiers ou achetés. Ils sont comptabilisés à leur coût de revient, c'est-à-dire au coût de production ou au prix d'achat. Les programmes sont pris en charge lors de leur diffusion.

Les programmes co-produits par les chaînes sont contractuellement éclatés en deux rubriques : part antenne et part co-production. La part antenne correspond à l'achat, ou à la valorisation du droit de diffusion de l'œuvre co-produite. La part co-production correspond à une quote-part de financement de la création de l'œuvre. Cette part de co-production donne droit à recette en cas de diffusion – ou de vente – de l'œuvre par ou à un tiers. La répartition entre ces deux rubriques résulte de la négociation du contrat entre les producteurs.

A titre conservatoire, la part antenne et la part co-production sont consommées dans les comptes consolidés au même rythme.

Les achats de droits de long métrage pour deux diffusions sont consommés lors de chaque diffusion à 50% de leur valeur d'entrée. Les autres programmes acquis pour plusieurs diffusions sont consommés sur deux diffusions aux taux suivants: 1ère diffusion : 80%, 2ème diffusion : 20%.

Dans le cadre des arrêtés de comptes semestriels et annuels, les droits de diffusion acquis sont revus au cas par cas par la direction des programmes de chaque chaîne, puis par la direction de chaque chaîne en cas d'indice de perte de valeur. Si cet indice de perte de valeur est confirmé, le programme acquis est totalement déprécié. Cette revue est étendue aux engagements d'achats, ce qui peut conduire à constater une provision pour risque.

Les principaux indices de perte de valeur retenus sont les suivants :

- un changement de ligne éditoriale,
- un litige juridique,
- un litige technique,
- un problème de classification du programme (*violence, etc*.),
- une audience trop faible lors de sa 1ère diffusion,

- une certaine obsolescence (*si lié à un événement*),
- un programme artistiquement non diffusable,
- une incapacité de diffusion *(date de fin des droits trop proche sans possibilité de négocier une prolongation)*.

Par ailleurs, un indice de perte de valeur peut entraîner ou être la conséquence d'un changement de case de diffusion du programme considéré. Aussi, il peut arriver que ce programme figure dans une case qui se voit habituellement affecter des programmes de moindre valeur. Un programme peut également s'avérer mieux adapté à la ligne éditoriale et à la programmation d'une chaîne autre que celle qui l'a acquise, en particulier dans le cas de seconde diffusion.

Dans le cas où l'écart entre la valeur d'acquisition et la valeur d'usage est très significatif, la chaîne peut être amenée à provisionner ce programme déclassé car celui-ci est dès lors utilisé de manière non-conforme aux options retenues lors de son acquisition. Le taux de provisionnement retenu dans le cas de transferts de programmes a été fixé à 75% dans le cas d'un transfert au sein ou entre chaînes majeures, 90% dans les autres cas, par rapprochement avec les valeurs de marché des programmes acquis pour ces chaînes.

Les droits de diffusion acquis comprennent également les droits sportifs pluriannuels.

Ces droits de retransmission d'évènements sportifs majeurs correspondent à des coûts très significatifs qui ne peuvent être couverts, compte tenu notamment de leur mécanisme d'attribution, par les ressources de l'exercice pendant lequel a lieu l'événement.

Pour tenir compte de cette situation particulière, le groupe France Télévisions a décidé de :

- Dès lors que l'acquisition des droits est certaine, porter au bilan, quatre ans avant l'évènement, nombre d'années correspondant à la périodicité des évènements considérés, la valeur d'acquisition de ces droits, en contrepartie d'une dette fournisseur sur laquelle viennent s'imputer jusqu'à extinction de cette dette les paiements successifs effectués ;
- Afin d'assurer une continuité de la présentation au bilan de ces évènements sportifs, au même titre que la continuité de l'impact de ces droits est assurée au compte de résultat, il a été décidé de présenter ces droits, nets de cession de sous licence éventuelle, au bilan au 31 décembre précédant la première des quatre années considérées. Ainsi, les nouveaux droits remplacent immédiatement les droits sportifs pluriannuels consommés au cours de l'exercice. (Cf. note 3.2.4) ;
- différer chaque année, sur une durée correspondant à la périodicité des événements, le montant des produits permettant de couvrir le coût net du droit de retransmission à la date de son utilisation, par une incrémentation linéaire de produits constatés d'avance, le montant ainsi différé étant soldé sur l'exercice de survenance de l'événement.

Enfin, les programmes non diffusés dont les droits sont échus et les programmes transférés à l'INA font l'objet de sorties des droits de diffusion acquis.

1.3.7 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font, le cas échéant, l'objet d'une provision pour dépréciation, déterminée au cas par cas.

1.3.8 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition, ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

1.3.9 Conversion des dettes et créances en devises

Les écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont enregistrés en résultat au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

Les dettes nées de la conclusion des événements sportifs majeurs qui ont fait l'objet d'une couverture de change prise par France Télévisions SA sont valorisées au cours de couverture. Les autres créances et dettes sont valorisées au taux de clôture.

1.3.10 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

1.3.11 Provisions pour risques et charges

Le montant de ces provisions est calculé en fonction de l'appréciation des risques et des charges existant à la clôture.

1.3.12 Indemnités de fin de carrière, autres avantages postérieurs à l'emploi :

A l'ouverture de l'exercice 2014, le groupe a décidé d'appliquer la méthode 1 de la recommandation de l'ANC 2013-02 du 07 novembre 2013 pour l'évaluation de ses engagements de retraite et avantages similaires.

Le choix de cette méthode ne modifie en rien les pratiques que retenait le groupe dans le cadre de l'application de la recommandation CNC 2003 – R01.

Les engagements du groupe envers son personnel permanent en matière d'indemnités de fin de carrière sont considérés comme un régime de retraite à prestations définies. Le coût des avantages accordés au personnel lié à ce régime est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées.

Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en produit ou en charge lorsque les gains et pertes actuariels cumulés non reconnus pour le régime à la fin de l'exercice précédent excèdent 10% de l'obligation au titre des prestations définies. Ces gains ou pertes sont reconnus sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime (méthode dite du "corridor").

Le montant comptabilisé au passif au titre de la provision pour indemnité de départ en retraite est égal au total de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, majorée des profits actuariels ou minorée des pertes actuarielles non comptabilisées du fait de l'application de la méthode dite du « corridor ».

Le calcul de cet engagement intègre des hypothèses de rotation observée par chacune des sociétés du groupe et d'une projection d'augmentation de salaire commune aux sociétés du groupe. Il repose également sur un âge de départ à 65 ans.

Le calcul intègre les charges sociales pesant sur les versements futurs.

La charge représentative de l'évolution des engagements est comptabilisée en frais de personnel. (Voir notes 3.1.2 et 3.2.8).

1.3.13 Médailles du travail

A l'ouverture de l'exercice 2014, le groupe a décidé d'appliquer la méthode 1 de la recommandation de l'ANC 2013-02 du 07 novembre 2013 pour l'évaluation de ses engagements de retraite et avantages similaires.

Le choix de cette méthode ne modifie en rien les pratiques que retenait le groupe dans le cadre de l'application de la recommandation CNC 2003 – R01.

Le groupe France Télévisions constate une provision pour médaille du travail. Le taux d'actualisation utilisé est identique à celui de la provision pour indemnité de départ.

1.3.14 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspondant aux ressources publiques est reconnu au fur et à mesure des encaissements.

Le chiffre d'affaires « Publicité et Parrainage » est comptabilisé sur la base de la diffusion des messages publicitaires ou de parrainage sauf dans le cas particulier des échanges qui ne sont reconnus en produits que lorsqu'ils sont, opération par opération, équilibrés.

1.3.15 Impôts sur les sociétés

La charge d'impôt sur les résultats correspond d'une part à l'impôt courant exigible de chaque entité fiscale consolidée et d'autre part aux impôts différés de la période.

Le groupe France Télévisions s'est placé à compter du 1er janvier 2001 sous le régime de l'intégration fiscale.

Le poste d'impôts différés enregistre au dernier taux connu les effets, en matière d'impôt, des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale. La méthode retenue est celle du report variable. Le taux d'impôt retenu pour la constatation des impôts différés est de 34,43% au 31 décembre 2017. L'incidence de l'évolution des taux d'impôt sur les sociétés est prise en compte en résultat de l'exercice.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés car ils concernent le même groupe d'intégration fiscal.

Les actifs nets d'impôts différés ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours des exercices futurs.

1.3.16 Fondation

Par décision de son conseil d'administration en date du 14 décembre 2006, le groupe France Télévisions est fondateur de la fondation France Télévisions dont le champ d'action s'étend à trois domaines : la culture, la citoyenneté et la réflexion sur la télévision.

Par décision de son conseil d'administration en date du 13 octobre 2011, le groupe France Télévisions s'est engagé à continuer de financer la fondation France Télévisions pour les exercices 2012 à 2016.

Le groupe s'est engagé à verser irrévocablement une contribution de 3,6M€ répartie sur les exercices 2012 à 2016.

Cet engagement a été comptabilisé dès l'exercice 2011 en charges.

Par décision de son Conseil d'administration du 16 décembre 2016, le groupe France Télévisions s'est engagé à continuer de financer la fondation France télévisions pour les exercices 2017 à 2019. Le groupe s'est engagé à verser irrévocablement une contribution de 0,6 M€ également répartie sur ces trois exercices.

2. Périmètre de consolidation

2.1 Liste des sociétés consolidées

				% Contrôle	% intérêts	
Noms	**Forme sociale**	**Adresse**	**SIREN**	**31/12/2017**	**31/12/2017**	**31/12/2016**
Société mère						
France Télévisions	SA	7, esplanade Henri de France	432 766 947			
		75907 Paris Cedex 15				
Sociétés intégrées globalement						
Sociétés de Production						
France 2 Cinéma	SAS	31, place de la Madeleine	320 876 410	100,00	100,00	100,00
		75008 Paris				
France 3 Cinéma	SAS	7, esplanade Henri de France	329 924 963	100,00	100,00	100,00
		75907 Paris Cedex 15				
MFP	SA	26 rue d'Oradour sur Glane	335 175 188	100,00	100,00	100,00
		75015 Paris				
Sociétés de Régies Publicitaires						
France Télévisions Publicité	SA	7, esplanade Henri de France	332 050 038	100,00	100,00	100,00
		75907 Paris Cedex 15				
France Télévisions Publicité Inter Océan	SAS	64-70 avenue Jean Baptiste Clément	420 609 984	100,00	100,00	100,00
		92100 Boulogne Billancourt				
Société de Gestion de Droits						
France Télévisions Distribution	SA	1, bd Victor – Immeuble Barjac	379 518 638	100,00	100,00	100,00
		75015 Paris				

				% Contrôle	% intérêts	
Noms	**Forme sociale**	**Adresse**	**SIREN**	**31/12/2017**	**31/12/2017**	**31/12/2016**
Sociétés de Services et Autres Activités						
Société Civile Immobilière	SCI	7, Esplanade Henri de France	399 449 107	100,00	100,00	100,00
France Télévisions		75907 Paris Cedex 15				
France Télévisions Gestion Immobilière	SAS	7, Esplanade Henri de France 75907 Paris Cedex 15	413 969 841	100,00	100,00	100,00
Société Civile Immobilière	SCI	7, Esplanade Henri de France	487 664 732	100,00	100,00	100,00
Valin		75907 Paris Cedex 15				
France Télévisions SVOD	SAS	7, Esplanade Henri de France	830 436 101	100,00	100,00	0,00
		75907 Paris Cedex 15				
France Télévisions Publicité Conseil	SAS	64-70 avenue Jean Baptiste Clément	382 258 622	100,00	100,00	100,00
		92100 Boulogne Billancourt				
Réseau Outre Mer 1	SAS	7, Esplanade Henri de France	520 674 359	100,00	100,00	100,00
		75907 Paris Cedex 15				
GR 1	SAS	7, Esplanade Henri de France	478 720 295	100,00	100,00	100,00
		75907 Paris Cedex 15				
PAPANGUE IMMO	SAS	9, rue Huysmans,	518 539 499	100,00	100,00	100,00
		75006 Paris				

				% Contrôle	% intérêts	
Noms	**Forme sociale**	**Adresse**	**SIREN**	**31/12/2017**	**31/12/2017**	**31/12/2016**
Sociétés mises en équivalence						
TV5 Monde	SA	131 Avenue de Wagram	381 962 612	49,00	50,48	50,48
		75017 Paris				
Médiamétrie	SA	55/63, rue Anatole France	333 344 000	22,89	22,89	22,89
		92532 Levallois Perret				
ARTE France	SA	8, rue Marceau	334 689 122	45,00	45,00	45,00
		92785 Issy les Moulineaux				
Planète + Crime Investigation	SA	1 Place du spectacle	443 957 618	34,00	34,00	34,00
		92130 Issy les Moulineaux				
Mezzo	SA	28 rue François 1er	418 141 685	40,00	40,00	40,00
		75008 Paris				

2.2 Variation du périmètre de consolidation au cours de la période

- Cession des titres de la société Canal France International à la société France Médias Monde ;
- Création d'une nouvelle filiale dénommée France Télévisions SVOD.
- Dissolution et liquidation du GIE Lesite.tv

3. Notes sur le compte de résultat et le bilan

Les chiffres sont exprimés en millions d'euros.

3.1 Compte de Résultat

3.1.1 Chiffre d'affaires

en M€	31/12/2017	31/12/2016
Redevance	2 383,7	2 371,1
Ressource Publique Complémentaire	164,4	139,1
Sous-total Ressources Publiques	***2 548,1***	***2 510,2***
Publicité	310,7	310,2
Parrainage	71,4	60,6
Sous-total Recettes Publicitaires	***382,1***	***370,8***
Autres Activités	177,0	173,3
Chiffre d'affaires Brut	**3 107,2**	**3 054,2**
Chiffre d'affaires constaté d'avance (note 1.3.7)	-18,0	36,5
Chiffre d'affaires net	**3 089,2**	**3 090,7**

Le chiffre d'affaires brut augmente de 1.7% : les ressources publiques augmentent de 1.5% et les recettes publicitaires augmentent de 3%.

Le chiffre d'affaires relatif aux autres activités comprend le chiffre d'affaires des activités de diversification et notamment les revenus liés à la distribution de droits audiovisuels et également des prestations techniques.

Au 31 décembre 2017, les ressources publiques représentent 82,5% du chiffre d'affaires net.

3.1.2 Charges de personnel et effectif

en M€	31/12/2017	31/12/2016
Salaires et Traitements	693,6	683,1
Charges Sociales et Autres charges de personnel	307,6	306,3
Crédit d'impôt compétitivité emploi	-7,4	-6,1
Sous - Total	**993,8**	**983,3**
Intéressement & participations	**3,2**	**2,7**
Variation Provision pour Engagement Retraite et Médaille du travail	**12,2**	**10,4**
dont dotations	*20,7*	*18,3*
dont reprises	*-8,5*	*-7,8*
Total des Charges de Personnel	**1009,2**	**996,4**

Au 31 décembre 2017, les salaires et traitements et charges associées ont augmenté de 1,1% par rapport au 31 décembre 2016.

France Télévisions a fait le choix de présenter le crédit d'impôt compétitivité emploi en diminution des charges sociales de l'exercice.

Les éléments de variation de la provision pour indemnité de départ en retraite (PIDR) sont explicités en note sur les principes comptables et dans la note 3.2.8.

ETP moyen annuel	31/12/2017	31/12/2016
Cadres	5 111	5 116
Techniciens & Agents de maîtrise	1 126	1 132
Employés - Ouvriers	92	81
Journalistes	2 596	2 585
Effectifs permanents	**8 925**	**8 914**
Non permanents	**1 528**	**1 491**
Effectif total	**10 453**	**10 405**

3.1.3 Résultat financier

Le résultat financier peut se résumer comme suit :

en M€	31/12/2017	31/12/2016
Produits nets de cession de titres de placement	0,5	0,6
Intérêts s/dettes financières et découvert bancaire	-1,5	-2,3
Gain de change net	0,0	0,6
Autres éléments financiers	0,0	0,0
Résultat Financier	**-1,1**	**-1,1**

Le résultat financier s'élève à -1,1 M€ et se décompose en -1,9 M€ de charges et +0,8 M€ de produits.

Les charges financières comprennent principalement des intérêts sur dettes financières et découvert bancaire pour -1,2 M€, et des autres charges financières pour -0,3 M€.

Les produits financiers comprennent principalement des produits nets de cession de titres de placement pour +0,6 M€, des revenus sur autres créances pour +0,1 M€.

Les gains de change nets de l'exercice 2017 (+0,5 M€) ont été comptabilisés en résultat opérationnel suite à l'application du règlement 2015-05 de l'ANC du 02 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

3.1.4 Résultat exceptionnel

en M€	31/12/2017	31/12/2016
Plus et moins values de cession	3,2	1,5
Variation des provisions exceptionnelles	0,6	-2,6
Autres éléments exceptionnels	0,7	0,3
Résultat Exceptionnel	**4,5**	**-0,7**

Le résultat exceptionnel 2017 intègre principalement la vente du bâtiment de la Réunion pour 2,5 M€, la vente de matériel informatiques et de véhicules utilitaires pour 0,7 M€, la reprise partielle d'une provision pour risque exceptionnel pour 0,6 M€ ainsi que des remboursements d'assurances et des dénouements favorables sur des litiges pour 0,7 M€.

3.1.5 Titres des sociétés mises en équivalence

en M€	Valeur des titres mis en équivalence		Résultat des sociétés mises en équivalence	
	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2016
ARTE France (1)	11,6	11,7	0,1	-0,9
Planète + Crime Investigation	1,3	1,3	0,0	0,2
Médiamétrie	8,2	7,6	0,8	0,0
Euronews S.A.	0,0	0,0	0,0	-4,3
Canal France International	0,0	1,8	-0,2	0,0
TV5 Monde	1,4	1,4	0,0	0,1
Mezzo	1,9	1,8	0,6	0,5
Total valeur des titres mis en équivalence	**24,4**	**25,4**	**1,3**	**-4,4**

(1) Au 31/12/2017, les éléments retenus pour ARTE France sont les comptes consolidés du groupe pour l'exercice clos au 31/12/2016. Au 31/12/2016, les éléments retenus pour ARTE France étaient ceux de l'exercice clos au 31/12/2015.

3.1.6 Impôts sur les résultats

en M€	31/12/2017	31/12/2016
Impôt exigible	-0,6	-0,2
Impôt différé	0,0	0,0
Total de la charge (-) ou produit (+) d'impôt	**-0,6**	**-0,2**

Les impôts différés passifs résultent principalement des amortissements dérogatoires constitués sur les programmes et les impôts différés actifs de la PIDR.

Compte tenu des incertitudes sur le résultat fiscal du groupe pour les années à venir, les impôts différés actifs n'ont été reconnus qu'à hauteur des impôts différés passifs à compter de l'exercice 2013.

Les impôts différés sont donc sans impact sur le résultat de l'exercice 2017.

ECART TAUX D'IMPOSITION REEL / THEORIQUE

en M€	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net	6,8	2,4
Retraitements :		
Impôts différés	*0,0*	*0,0*
Impôts exigible	*0,6*	*0,2*
QP résultat MEE	*-1,3*	*4,4*
Moins value sur cession de titres	*0,2*	*-1,6*
Base imposable	6,3	5,4
Impôt théorique	**-2,2**	**-1,9**
Différences permanentes structurelles	2,0	0,9
Différences permanentes spécifiques de l'exercice	-4,3	-0,4
Limitation des impôts différés actifs	-2,2	-0,9
Impôts différés sans base	5,5	2,0
Différence de taux d'imposition	-0,5	0,0
Déficit de la période non activé	-0,1	-0,2
Crédit d'impôt	1,2	-0,1
Autres	0,0	0,0
Impôt effectif	**-0,6**	**-0,2**

ANALYSE DES IMPOTS DIFFERES AU BILAN (1)

en M€	31/12/2017	31/12/2016
Impôts différés nets	**0,0**	**0,0**
Inférieurs à 1 an	0,0	0,0
Supérieurs à 1 an	0,0	0,0
Total	**0,0**	**0,0**

(1) Les impôts différés sont comptabilisés dans les comptes de régularisation, voir note 3.2.11.

Ils sont compensés car ils concernent le groupe fiscal intégré.

3.1.7 Compte de résultat et tableau de financement de l'exercice 2016 retraités de la présentation des actifs de programmes produits par la société MFP

Comme indiqué dans les éléments significatifs de l'exercice 2017, la présentation des actifs de programmes produits par la société MFP a été modifiée sur l'exercice 2017.

A titre d'informations, le compte de résultat et le tableau de financement de l'exercice 2016 figurent ci-dessous avec l'effet de ce retraitement.

Compte de résultat :

en millions d'euros	31/12/2016	31/12/2016 retraité
Ressources Publiques	2 510,2	2 510,2
Publicité et parrainage	370,8	370,8
Autres	173,3	173,3
Chiffre d'affaires	**3 054,2**	**3 054,2**
Chiffre d'affaires constaté d'avance	36,5	36,5
Chiffre d'affaires net	3 090,7	3 090,7
Autres produits d'exploitation	123,9	106,9
PRODUITS D'EXPLOITATION	**3 214,6**	**3 197,7**
Coûts des programmes achetés	1 096,7	1 096,4
Autres achats et charges externes	546,3	546,3
Impôts et taxes	212,5	212,5
Charges de personnel	996,4	996,4
Dotations aux amortissements	136,3	119,6
Dotations aux provisions	60,6	60,6
Autres charges d'exploitation	157,0	157,0
CHARGES D'EXPLOITATION	**3 205,8**	**3 188,9**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**8,8**	**8,8**
RESULTAT FINANCIER	**-1,1**	**-1,1**
RESULTAT COURANT	**7,8**	**7,8**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-0,7**	**-0,7**
PART DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	-4,4	-4,4
RESULTAT AVANT IMPOT	**2,6**	**2,6**
Impôts exigibles sur les résultats	-0,2	-0,2
Impôts différés	0,0	0,0
RESULTAT NET AVANT MINORITAIRES	**2,4**	**2,4**
Part des minoritaires	0,0	0,0
RESULTAT NET PART DU GROUPE	**2,4**	**2,4**

Tableau de financement :

en millions d'euros	31/12/2016	31/12/2016 - Retraité
Résultat net part du groupe	2,4	2,4
Impact des minoritaires	0,0	0,0
Quote part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	4,4	4,4
Eléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissements et provisions	159,9	143,3
Plus values et moins values sur cessions d'actifs	-1,5	-1,5
Autres éléments	-2,4	-2,4
Capacité d'autofinancement	**162,9**	**146,2**
Variation des droits de diffusions acquis	-1,3	-1,3
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	12,0	11,9
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	**173,6**	**156,8**
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-71,6	-54,8
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-69,9	-69,9
Acquisitions d'immobilisations financières	-3,0	-3,0
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0,4	0,4
Cessions d'immobilisations financières	2,0	2,0
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	**-142,0**	**-125,3**
Dividendes mis en paiement	0,0	0,0
Variation des capitaux propres	0,0	0,0
Augmentation des dettes financières	0,0	0,0
Remboursement des dettes financières	-15,0	-15,0
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	**-15,0**	**-15,0**
VARIATION GLOBALE DE LA TRESORERIE NETTE	**16,5**	**16,5**
TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE	-18,5	-18,5
Incidence des variations de périmètre	0,0	0,0
VARIATION DE TRESORERIE	16,5	16,5
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	**-2,0**	**-2,0**
trésorerie à l'actif	*29,6*	*29,6*
comptes courants bancaires débiteurs	*31,6*	*31,6*
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	*-2,0*	*-2,0*

3.2 Commentaires sur les principaux postes de bilan

3.2.1. Détail de l'actif immobilisé

en M€	31/12/2017 Brut	Amts et Prov.	Net	31/12/2016 Retraité Net	31/12/2016 Net
Parts coproduction des filiales cinéma (2)	616,8	571,9	44,8	45,3	45,3
Parts coproduction des autres filiales	6,5	6,5	0,0	0,0	4,0
Autres programmes	147,2	135,4	11,8	9,7	9,7
Logiciels	234,7	171,4	63,3	58,9	58,9
Autres immobilisations incorporelles	10,9	7,0	3,8	4,2	4,2
Total immobilisations incorporelles	**1 016,0**	**892,3**	**123,7**	**118,0**	**122,1**
Terrains	110,8	0,1	110,8	110,2	110,2
dont crédit-bail	*85,3*	*0,0*	85,3	85,3	85,3
Bâtiments et constructions	298,6	176,4	122,3	128,6	128,6
dont crédit-bail	*91,2*	*38,6*	52,6	55,0	55,0
Inst. techniques, mat. et outillage	635,2	531,7	103,5	106,8	106,8
dont crédit-bail	*69,3*	*58,6*	10,7	13,7	13,7
Matériel de transport	20,7	18,3	2,4	3,2	3,2
Autres Immobilisations Corporelles	215,2	132,5	82,7	77,0	77,0
dont crédit-bail	*0,0*	*0,0*	0,0	0,0	0,0
Total immobilisations corporelles	**1 280,5**	**858,9**	**421,6**	**425,8**	**425,8**
Titres mis en équivalence	24,4	0,0	24,4	25,4	25,4
Autres immobilisations financières	16,9	1,2	15,7	15,4	15,4
Total immobilisations financières	**41,3**	**1,2**	**40,1**	**40,8**	**40,8**
Total de l'actif immobilisé	**2 337,8**	**1 752,4**	**585,4**	**584,8**	**588,7**
dont : *crédit-bail* (1)	*245,8*	*97,2*	*148,6*	*154,0*	*154,0*

(1) L'immeuble de la Maison de France Télévisions est financé en crédit-bail par la SCI France Télévisions. Le montant immobilisé brut s'élève à 194,3 M€ et la dette de crédit-bail à 49,4 M€ au 31 décembre 2017.

L'immeuble Valin est financé en crédit-bail par la SCI Valin. Le montant immobilisé brut s'élève à 34,2 M€ et la dette de crédit-bail à 26,9 M€ au 31 décembre 2017.

L'immeuble de La Réunion est financé en crédit-bail par la société Papangue Immos. Le montant immobilisé brut s'élève à 17,3 M€ et la dette de crédit-bail à 11,9 M€ au 31 décembre 2017.

(2) La provision sur les parts de coproduction des filiales cinéma constituée à compter de l'exercice 2010 suite à l'observation de la diminution de la rentabilité des activités cinéma s'élève à 25,2 M€ au 31 décembre 2017.

Les données retraitées de l'exercice 2016 intègrent les impacts du changement de présentation des actifs de programmes produits par MFP pour les chaînes de France Télévisions (cf. Faits caractéristiques de l'exercice 2017).

3.2.2. Variation de l'actif immobilisé

	Actif immobilisé				
en M€	Programmes	Autres incorporelles	Corporelles	Financières	Total
Valeur brute au 31 décembre 2016	**873,6**	**232,7**	**1 270,6**	**42,1**	**2 419,0**
Modification de présentation des actifs de programmes produits par MFP	-137,6	0,0	0,0	0,0	-137,6
Acquisitions	35,7	18,0	62,8	0,0	116,5
Variation de Périmètre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des prêts/dépôts	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3
Titres des sociétés mis en équivalence	0,0	0,0	0,0	-1,0	-1,0
flux de reclassement	-0,8	14,2	-13,5	0,0	0,0
Sortie d'immobilisations	-0,6	-19,4	-39,4	0,0	-59,3
Valeur brute au 31 décembre 2017	**770,4**	**245,6**	**1 280,5**	**41,3**	**2 337,8**
Dépréciation au 31 décembre 2016	**-814,6**	**-169,7**	**-844,8**	**-1,2**	**-1 830,3**
Modification de présentation des actifs de programmes produits par MFP	133,6	0,0	0,0	0,0	133,6
Variation de Périmètre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dotations aux amortissements	-33,9	-28,6	-53,5	0,0	-116,0
Dotations aux provisions	-1,4	0,0	0,0	0,0	-1,4
Flux de reclassement	0,0	-0,0	0,0	0,0	-0,0
Reprise des amortissements	0,6	19,3	39,1	0,0	58,9
Reprises des provisions	1,9	0,5	0,3	0,0	2,7
Dépréciation au 31 décembre 2017	**-713,8**	**-178,5**	**-858,9**	**-1,2**	**-1 752,4**
Total des actifs immobilisés nets au 31 décembre 2017	**56,6**	**67,1**	**421,6**	**40,1**	**585,4**

Par convention, les immobilisations en-cours hors programmes sont comptabilisées en immobilisations corporelles et reclassées en immobilisations incorporelles au moment de leurs activations si pertinent.

3.2.3. Titres non consolidés et créances rattachées

Les autres immobilisations financières brutes s'élèvent à 16,9 M€ et comprennent principalement des prêts à des organismes de logements sociaux pour 12,3 M€ et des dépôts et cautionnements versés pour 3,7 M€.

3.2.4. Variation des Droits de diffusion acquis

en M€	Brut	Provisions	Net
Droits de Diffusion Acquis au 31 décembre 2015	**845,8**	**43,2**	**802,6**
variation nette de l'exercice 2016	*-17,3*	*4,8*	-22,1
Droits de Diffusion Acquis au 31 décembre 2016	**828,5**	**48,0**	**780,5**
variation nette de l'exercice 2017	*-12,6*	*-4,8*	*-7,8*
Droits de Diffusion Acquis au 31 décembre 2017	**816,0**	**43,2**	**772,7**

3.2.5. Créances

Les créances nettes comprennent principalement les créances clients (218,2 M€) et les créances vis-à-vis de l'Etat pour 166,6 M€ dont 114,9 M€ de TVA. Les autres créances s'élèvent à 13,4 M€.

L'essentiel des créances présente une échéance à moins d'un an.

L'essentiel des provisions a trait aux créances clients.

Les créances avec les parties liées sont non significatives et conclues à des conditions normales de marché.

3.2.6. Trésorerie

La trésorerie nette, qui reprend les éléments de trésorerie de court terme du bilan, se décompose ainsi :

	31/12/2017			31/12/2016
en M€	**Valeur brute**	**Amts / Prov.**	**Valeur Nette**	**Valeur Nette**
Disponibilités	7,1	0,0	**7,1**	**5,1**
Valeurs mobilières de placement	34,7	0,0	**34,7**	**24,5**
Concours Bancaires Courants	-0,6	0,0	**-0,6**	**-31,6**
Trésorerie Nette	**41,1**	**0,0**	**41,1**	**-2,0**

3.2.7. Tableau de variation des capitaux propres

en M€	**Total**	**Groupe**	**Minoritaires**
Capitaux propres au 31/12/2016	**435,5**	**435,5**	**0,0**
Résultat au 31/12/2017	6,8	6,8	0,0
Réduction de capital	-1,4	-1,4	0,0
Autres mouvements	0,0	0,0	0,0
Capitaux propres au 31/12/2017	**441,0**	**441,0**	**0,0**

Dans le cadre de la cession des titres de la société CFI à la société France Médias Monde, il a été convenu, en contrepartie de cette cession, de réduire le capital social de 1,4 M€, pour le ramener de 347 540 000 euros à 346 140 000 euros par voie d'annulation de 70 000 actions détenues par l'actionnaire unique et le remboursement corrélatif d'une somme de 1,4 M€ à l'actionnaire unique, correspondant à la valeur nominale des actions ainsi annulées.

3.2.8. Provisions pour risques et charges

en M€	31/12/2016	Variation de périmètre	Dotations	Provisions utilisées	Provisions reprises	Reclassements	31/12/2017
Provisions pour indemnités départ en retraite (1)	154,2	0,0	8,3	-8,4	0,0	0,0	**154,1**
Provisions pour médaille du travail	4,7	0,0	0,5	-0,1	0,0	0,0	**5,0**
Autres Provisions	44,1	0,0	14,4	-7,1	-9,9	0,0	**41,6**
Provisions pour risques et charges d'exploitation	**202,9**	**0,0**	**23,1**	**-15,6**	**-9,9**	**0,0**	**200,7**
Provisions pour risques et charges - exceptionnel	**6,3**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**-0,6**	**0,0**	**5,7**
Provisions pour risques et charges	**209,3**	**0,0**	**23,1**	**-15,6**	**-10,5**	**0,0**	**206,4**

(1) La méthode de l'évaluation des provisions pour retraite est détaillée paragraphe 1.3.12

Engagements de retraite

Les provisions pour retraite couvrent les engagements du groupe France Télévisions vis-à-vis de ses employés au titre des Indemnités de Fin de Carrière.

Les tableaux suivants résument les éléments constitutifs de la charge liée à cette provision comptabilisée au compte de résultat consolidé, et au bilan consolidé.

Tableau 1 : Charges

M€		31/12/2017	31/12/2016
(1)	Coût des services rendus au cours de la période	12,5	10,7
(2)	Coût financier	3,3	4,4
(3)	Coût des services passés	1,2	1,2
(4)	Amortissement des gains ou pertes actuariels	3,1	1,6
	Charge nette comptabilisée	**20,1**	**18,0**

Tableau 2 : Passif (enregistré au bilan)

M€		31/12/2017	31/12/2016
	Valeur actualisée de l'obligation (engagement) à la clôture	255,2	252,1
	Fonds de converture	-22,9	-10,6
	Profit actuariel net (+) ou perte actuarielle nette (-) non comptabilisée	-78,3	- 87,3
	Passif enregistré au bilan (provision) à la clôture	**154,1**	**154,2**

Tableau 3 : Passage de la provision ouverture/clôture

M€		31/12/2017	31/12/2016
	Passif net au bilan (provision) à l'ouverture	154,2	143,9
(1)	Coût des services rendus au cours de la période	12,5	10,7
(2)	Coût financier	3,3	4,4
	Prestations de l'exercice	-8,3	-7,9
	Prestations servies	**7,5**	**7,3**
	Contribution au fonds de couverture	-12,0	0,0
(3)	Coût des services passés	1,2	1,2
(4)	Amortissement des gains ou pertes actuariels	3,1	1,6
	Reclassements	-	-
	Passif net au bilan (provision) à la clôture	**154,1**	**154,2**

Tableau 4 : Tableau des hypothèses actuarielles

Eléments	31/12/2017	31/12/2016
Taux d'actualisation	1,40%	1,40%
Taux d'inflation anticipé	1,75%	1,75%
Augmentation des salaires au-delà de l'inflation	0,75%	0,75%
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans

3.2.9. Emprunts et dettes financières

en M€	31/12/2017	31/12/2016
Dettes financières	0,8	31,6
- dont Concours bancaires courants	*0,6*	*31,4*
Dettes de crédit-bail	88,2	104,0
- Immobilier	*88,2*	*103,9*
- Mobilier	*0,0*	*0,1*
Total des emprunts et dettes financières	**88,9**	**135,6**

L'endettement, net de la trésorerie du groupe, s'élève à 47,1 M€ au 31 décembre 2017 contre 106,0 M€ au 31 décembre 2016.

Echéancier	Inférieures à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieures à 5 ans	Total
Dettes financières	0,8	0,0	0,0	**0,8**
- Concours bancaires courants	*0,6*	0,0	0,0	**0,6**
Dettes de crédit-bail	**16,7**	**42,4**	**29,1**	**88,2**
- Immobilier	16,7	42,4	29,1	**88,2**
- Mobilier	0,0	0,0	0,0	**0,0**
Total	**17,4**	**42,4**	**29,1**	**88,9**

3.2.10 Autres dettes

en M€	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	675,2	604,8
Autres créditeurs	*425,2*	*415,5*
Dont dettes sociales	*264,8*	*258,0*
Dont dettes de TVA	*56,4*	*52,5*
Dont autres dettes fiscales	*65,3*	*67,7*
Dont autres dettes	*38,6*	*37,3*
Total autres dettes	**1 100,4**	**1 020,3**

Tous les autres créditeurs sont inférieurs à 1 an.

Les autres dettes avec les parties liées sont non significatives et conclues à des conditions normales de marché.

3.2.11 Comptes de régularisations

Les produits constatés d'avance comprennent des subventions d'investissement pour un montant de 14,6 M€ au 31 décembre 2017 contre un montant de 13 M€ au 31 décembre 2016. Le solde correspond principalement aux produits encaissés destinés à couvrir les droits de retransmission d'évènements sportifs majeurs.

en M€	31/12/2017	31/12/2016
Impôt différé actif	0,0	0,0
Charges constatées d'avance	80,2	73,6
Compte de régularisation actif	**80,2**	**73,6**
Impôt différé passif	0,0	0,0
Produits constatés d'avance	60,2	41,3
Compte de régularisation passif	**60,2**	**41,3**

3.3 Informations sectorielles

3.3.1 Chiffre d'affaires

en M€	31/12/2017	31/12/2016
Ressources Publiques	2 548,1	2 510,2
Recettes Publicitaires	330,9	329,5
Autres	48,4	44,6
Chiffre d'affaires "antennes"	**2 927,5**	**2 884,3**
Télévisions	56,1	51,7
Cinéma	6,5	6,5
Chiffre d'affaires "producteur"	**62,7**	**58,3**
France Télévisions Distribution	41,5	44,2
France Télévisions Publicité et régies	43,5	32,3
Autres	32,1	35,1
Chiffre d'affaires "autres activités"	**117,1**	**111,7**
Total du chiffre d'affaires brut	**3 107,2**	**3 054,2**
Chiffre d'affaires "constaté d'avance"	**-18,0**	**36,5**
Total du chiffre d'affaires net	**3 089,2**	**3 090,7**

Le chiffre d'affaires du groupe est principalement réalisé en France.

3.3.2 Immobilisations

en M€	31/12/2017 Parts de coproduction	Autres immos incorporelles	immos corporelles	immos financières	Total	31/12/2016 Parts de coproduction	Autres immos incorporelles	immos corporelles	immos financières	Total
Actif immobilisé "antennes"	**0,0**	**64,0**	**243,4**	**15,1**	**322,5**	**0,0**	**60,9**	**242,3**	**15,5**	**318,7**
Télévision	0,0	0,0	7,1	0,3	7,4	4,0	0,1	8,2	0,2	12,6
Cinéma	44,8	0,0	0,0	0,0	44,9	45,3	0,0	0,0	0,0	45,4
Actif immobilisé "producteur"	**44,8**	**0,0**	**7,1**	**0,4**	**52,3**	**49,3**	**0,1**	**8,2**	**0,3**	**57,9**
France Télévisions Distribution	11,8	1,6	0,0	0,0	13,4	9,7	1,0	0,0	0,0	10,7
France Télévisions Publicité et régies		1,3	3,8	0,2	5,2	0,0	1,1	4,0	0,2	5,2
Autres	0,0	0,2	167,4	24,5	192,1	0,0	0,0	171,3	24,9	196,2
Actif immobilisé "autres activités"	**11,8**	**3,1**	**171,2**	**24,6**	**210,7**	**9,7**	**2,1**	**175,3**	**25,1**	**212,1**
Total de l'actif immobilisé	**56,6**	**67,1**	**421,6**	**40,1**	**585,4**	**59,0**	**63,0**	**425,8**	**40,8**	**588,7**

3.3.3 Effectifs

en ETP moyen Annuel (permanent et non permanent)	31/12/2017	31/12/2016
Effectifs "antennes"	**9 328**	**9 333**
- Télévision	734	691
- Cinéma	14	13
Effectifs "producteur"	**748**	**704**
- France Télévisions Distribution	69	70
- France Télévisions Publicité et régies	309	298
Effectifs "autres activités"	**378**	**368**
Total des effectifs	**10 453**	**10 405**

3.3.4 Résultat d'exploitation

en M€	31/12/2017	31/12/2016
Résultat d'exploitation "antennes"	**-20,8**	**-10,9**
- Télévision	4,5	0,4
- Cinéma	-2,0	-7,7
Résultat d'exploitation "producteur"	**2,5**	**-7,2**
- France Télévisions Distribution	1,4	2,5
- France Télévisions Publicité et régies	11,1	9,9
- autres	8,6	14,5
Résultat d'exploitation "autres activités"	**21,1**	**26,9**
Total du résultat d'exploitation	**2,8**	**8,8**

3.4 Engagements hors bilan

3.4.1 Instruments financiers

France Télévisions SA assume et gère seule les risques de marché du groupe. A ce titre, elle initie des opérations pour couvrir les risques financiers (change, taux) résultant de son activité et de celles de ses filiales.

A. Instruments et couverture de change

Certains contrats de diffusion, achats de droits sportifs ou de programmes annuels ainsi que certaines dépenses courantes libellés en devises exposent le groupe aux variations défavorables du dollar américain (USD), du franc suisse (CHF), de la livre sterling (GBP) et du rouble (RUB).

France Télévisions SA se prémunit contre son risque de change et éventuellement contre ceux auxquels peuvent être exposées ses filiales.

Ces couvertures sont contractées uniquement par France Télévisions SA. Elles sont réalisées afin de protéger le groupe des variations défavorables des devises en visant à garantir un cours d'acquisition des devises sur des échéances de 12 à 24 mois.

Ainsi, pour couvrir l'exposition au risque de change, France Télévisions SA utilise des instruments financiers fermes (60%) et optionnels (40%), conclus avec des contreparties de premier rang.

Au 31 décembre 2017, les positions de change se résument comme suit :

Engagements et couvertures de change au 31/12/2017

Devises	Engagements (en M devise)			Couvertures (en M devise)					
				Fermes			Optionnelles		
	< 1 an	*> 1 an*	Total	*< 1 an*	*> 1 an*	Total	*< 1 an*	*> 1 an*	Total
USD	*4,2 USD*	5,9 USD	10,0 USD	*1,3 USD*		1,3 USD	*1,4 USD*		1,4 USD
CHF	*4,9 CHF*		4,9 CHF	*1,8 CHF*		1,8 CHF	*0,9 CHF*		0,9 CHF
GBP	*1,7 GBP*		1,7 GBP	*0,6 GBP*		0,6 GBP	*0,4 GBP*		0,4 GBP
RUB	*25,4 RUB*		25,4 RUB	*14,0 RUB*		14,0 RUB	*0,0 RUB*		0,0 RUB
En M€*	9,9 €	4,9 €	14,8 €						

* valorisés au cours de clotûre

Au 31 décembre, les positions ouvertes (dettes non couvertes) valorisées au cours de clôture, ainsi que les positions couvertes valorisées au cours de couverture, ne dégagent aucun gain ou perte latent significatif.

B. Instruments et couverture de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2017, l'endettement net du groupe France Télévisions provient essentiellement des financements par crédits-baux mobiliers et immobiliers.

La construction de la Maison de France Télévisions a été financée par un crédit-bail d'une durée de 23 ans* porté par la SCI France Télévisions dont le capital restant dû au 31 décembre 2017 est de 56,5 M€.

La construction de l'immeuble Valin achevée en février 2010 a également été financée par un crédit-bail d'une durée de 23 ans** porté par la SCI Valin dont le capital restant dû au 31 décembre 2017 est de 27,2 M€.

La construction des nouveaux locaux de France Télévisions à la Réunion a été financée en 2011 en partie par un crédit-bail immobilier dont le capital restant dû est de 6,5 M€ au 31 décembre 2017 (crédit-bail d'une durée de 11,5 années).

Le groupe gère ce risque de taux sur un horizon pluriannuel glissant. Les instruments de couverture de taux mis en place se répartissent entre des opérations fermes (swaps de taux et FRA) et optionnelles (achat de caps, vente de floors) et sont conclues avec des contreparties de premier rang.

Au 31 décembre 2017, la position de taux d'intérêt ressort, en moyenne annuelle, comme détaillée ci-dessous :

Position de taux d'intérêt France Télévisions
au 31/12/2017 ***(en moyenne annuelle)***

en M€	2018	2019	2020	2021
Dette à taux variable	**79,5**	**62,3**	**43,9**	**28,1**
Couvertures fermes	74,2	27,8	16,5	3,7
soit en %	*93%*	*45%*	*38%*	*13%*
Couvertures optionnelles	0,0	0,0	0,0	0,0
soit en %	*0%*	*0%*	*0%*	*0%*
Couverture totale	**74,2**	**27,8**	**16,5**	**3,7**
soit en %	*93%*	*45%*	*38%*	*13%*
Position ouverte	**5,4**	**34,5**	**27,3**	**24,4**
soit en %	*7%*	*55%*	*62%*	*87%*

** : l'échéance finale de la dette est le 30 janvier 2021 ** l'échéance finale de la dette est le 1er avril 2033*

3.4.2 Autres engagements hors bilan

Dans le cadre de son activité courante, le groupe France Télévisions souscrit des engagements contractuels non enregistrés au bilan.

Une grande partie de ces engagements hors-bilan sont réciproques, se décomposant en un engagement donné par le groupe à son co-contractant et un engagement reçu de ce dernier :

- *droits de diffusion de films et programmes :*

Des engagements contractuels pluri-annuels ou pour les années futures sont pris par le groupe ; ces engagements peuvent prendre la forme de lettre d'engagement ou de memo-deals au travers desquels les co-contractants s'engagent à fournir les droits correspondants ; ils seront comptabilisés au bilan et sortis des engagements hors-bilan lorsque le film ou le programme devient disponible pour la diffusion. La valorisation est faite sur la base du coût d'acquisition des droits figurant dans ces documents, mis à jour au fur et à mesure de la vie du contrat, ou dans le cadre de certains contrats cadres (output deals) ne permettant pas de situer l'engagement précis, sur la base du montant d'achat minimum stipulé.

- *droits de retransmission d'évènements sportifs :*

Ces droits sont enregistrés en hors-bilan dès leur attribution au groupe France Télévisions. Ils sont comptabilisés au bilan à l'ouverture du droit à diffusion ; cependant une quote-part de certains droits sportifs pluri-annuels dont le

financement est assuré par la redevance de l'exercice en cours est inscrite au bilan. (Cf. note 3.1.1).

- *télédiffusion :*

Les engagements relatifs à la fourniture de services de télédiffusion (diffusion analogique, diffusion TNT, coût de transport et diffusion satellitaire) figurent pour la somme des paiements futurs aux sociétés de diffusion du signal sur la base des contrats signés et de leurs amendements éventuels.

- *baux et locations de longue durée :*

Ces engagements sont enregistrés pour la somme des paiements futurs sur ces contrats.

Les autres engagements réciproques du groupe sont essentiellement relatifs à d'autres marchés pluri-annuels d'achat.

Par ailleurs, le groupe a d'autres engagements donnés correspondant notamment à des engagements de retraite non provisionnés du fait de l'application de la méthode dite du « corridor » et à des cautions, avals ou garanties.

M€ I - Engagements Donnés/Reçus	dont Engagements < à 1 an	dont Engagements > à 1 an	Total Engagements 31/12/2017	Total Engagements 31/12/2016
Engagements sur Programmes	483,7	150,0	633,6	587,4
Droits Sportifs	85,2	541,2	626,4	692,0
Engagements de Télédiffusion	72,4	135,0	207,3	278,6
Baux et Locations Longue Durée	63,7	133,5	197,2	118,1
Marchés Pluriannuels d'achat	1,4	0,2	1,6	2,4
Total des Engagements Donnés/Reçus	**706,3**	**959,8**	**1666,1**	**1678,5**

M€ I - Engagements Donnés	dont Engagements < à 1 an	dont Engagements > à 1 an	Total Engagements 31/12/2017	Total Engagements 31/12/2016
Engagements de Retraite non provisionnés	0,0	78,3	78,3	87,3
Cautions, Avals et Garanties	9,2	18,5	27,7	0,1
Autres Engagements Donnés	36,7	2,5	39,2	48,5
Total des Engagements Donnés	**45,9**	**99,3**	**145,2**	**135,9**
II - Engagements Reçus				
Cautions, Avals et Garanties	0,2	0,2	0,4	0,7
Autres Engagements Reçus	28,0	66,4	94,4	132,1
Total des Engagements reçus	**28,1**	**66,6**	**94,6**	**132,8**

3.5. Montant des rémunérations allouées aux mandataires sociaux

Cette information n'est pas communiquée car il s'agit d'une information individuelle.

3.6. Honoraires des commissaires aux comptes (décret n°2008-1487)

France Télévisions S.A. a comptabilisé 563 K€ d'honoraires afférents à la certification de ses comptes sur l'exercice 2017 et 125 K€ afférents aux autres services.

3.7. Litiges

A la suite de la diffusion en 2016 sur France 2 d'une émission « *Complément d'enquête* » consacrée à Vincent Bolloré et à son groupe, France Télévisions et sa présidente ont été attraits devant divers tribunaux en France et au Cameroun pour dénigrement et diffamation, en se voyant réclamer notamment 50 millions d'euros de dommages et intérêts.

En outre, le 11 janvier 2017, le groupe Canal+, filiale du groupe Bolloré, a assigné France Télévisions en raison de la diffusion de la nouvelle émission « VU », que le demandeur considère comme une reprise parasitaire d'une émission, « Le Zapping » diffusée historiquement par Canal + et arrêtée en 2016. Le demandeur réclame à France Télévisions 44 M€ de dommages et intérêts.

Le groupe France Télévisions, avec ses conseils, conteste totalement les prétentions du groupe Bolloré devant les différents tribunaux saisis.

Le risque global estimé par France Télévisions conjointement avec ses conseils est sans commune mesure avec les demandes initiales et a été provisionné dans les comptes de l'exercice 2016.

3.8. Evènements postérieurs à la clôture

Nous n'avons pas connaissance de faits exceptionnels et litiges en cours à ce jour susceptibles d'avoir d'incidence significative sur les comptes du groupe France Télévisions au delà des provisions constituées et des informations déjà données.

france•tv
1
2
3
4
5
Ô